

**Séance ordinaire
du 22 septembre 2020
20 h**

Dans l'Arrêté numéro 2020-029 émis le 26 avril 2020 par M^{me} Danielle McCann, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, lequel est toujours en vigueur, il est prévu que les élus sont autorisés à participer aux séances du conseil par tout moyen de communication et que l'enregistrement des délibérations de cette séance doit être publié dès que possible après celle-ci. Depuis le 8 septembre 2020, les séances du conseil municipal de la Ville de La Pocatière sont, pour un temps, tenues en présentiel pour certains membres du conseil et par visioconférence pour d'autres. L'enregistrement audio des séances du conseil tenues ainsi sera publié sur le site Internet de la Ville.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 8 septembre 2020
4. Travaux de réfection d'une partie de la 6^e avenue Pilote - Réception définitive et libération de la retenue spéciale
5. Travaux de construction de trottoirs et de bordures, fabrication et pose d'enrobé - Appel d'offres public - Rejet de la soumission reçue
6. Travaux de réparation d'une conduite d'égout sur une section de la 1^{re} rue Poiré et pavage
7. Acquisition d'une souffleuse à neige industrielle - Attribution de contrat
8. Location d'un équipement de déneigement de trottoirs avec opérateur - Attribution de contrat
9. Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019 – Approbation
10. Projet de Biopterre - Réaménagement de la parcelle d'agroforesterie au Boisé Beaupré
11. Représentation du conseil sur divers comités
12. Autres sujets
13. Période de questions
14. Levée de la séance

Donné à La Pocatière le 18 septembre 2020

Danielle Caron, OMA
Greffière